



Depuis 10 ans, plus de
30 000 projets de jeunes
ont été soutenus en France
et déjà plus de 30 juniors associations varoises !

Vous avez un PROJET ?

UNE IDÉE !

Vous êtes au moins 2 ?

Passez à l'ACTION !

Vous avez entre 13 et 18 ans ?

Appelez le 04 94 24 72 96 !

Des projets variés et innovants montrent que les jeunes sont capables de responsabilité et d'initiative si on leur donne la possibilité de s'exprimer.

La Junior Association c'est :

- Permettre aux jeunes entre 13 et 18 ans de donner vie à leurs idées.
- Encourager la liberté d'expression des jeunes, leur esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative
- Et surtout permettre aux jeunes d'être au coeur de l'initiative citoyenne

Sans contrainte juridique ni administrative, la Junior Association est valable une année scolaire et renouvelable.

Le dispositif Junior Association est piloté par le RNJA (Réseau National des Juniors Associations), association de la Ligue de l'Enseignement qui propose aux jeunes :

- de se regrouper et de fonctionner comme une association de loi 1901, pour une inscription de 10 euros pour l'ensemble du groupe.
- la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, grâce à un partenariat établi avec les établissements bancaires conventionnés.
- Une assurance qui couvre tous les problèmes liés à la responsabilité civile des mineurs dans le cadre d'une pratique associative.
- un accompagnement tout au long de l'année : informations, conseils utiles sur les démarches, soutien logistique, etc.

Réalisez vos projets et devenez acteurs de votre rêve

→ C'EST VOIR LE MONDE !!!

Réaliser des courts métrages et les faire partager au plus grand nombre

→ C'EST PASSIONNANT

Se rencontrer, échanger autour d'un concert ou d'une activité sportive

→ C'EST BRANCHE !!

Être à la pointe du High Tech en diffusant des programmes musicaux sur Internet

→ C'EST HISTORIQUE !

Organiser des jeux de rôles grandeur nature pendant plusieurs jours

→ C'EST ECOLO !!!

Cœuvrer à la sauvegarde des espèces en protégeant la tortue des Maures

13/18 ans

→ COMMENT FAIRE ?

1/ Se procurer un dossier d'habilitation auprès de votre relais départemental ou sur le site internet www.fol83.laligue.org (rubrique Vie associative). Remplir entièrement le dossier.

2/ Contacter le relais départemental au 04 94 24 72 96 pour validation

3/ Le relais enverra le dossier au réseau national. Vous recevrez par la suite une attestation d'habilitation pour l'année scolaire

→ POUR TOUTES CES ÉTAPES
N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE
AIDER PAR VOTRE RELAIS
DÉPARTEMENTAL

www.juniorassociation.org



→ VOTRE RELAIS DÉPARTEMENTAL →
"JUNIOR ASSOCIATION" À TOULON

Ligue de l'Enseignement FOL du Var
68, Victor Agostini (anciennement avenue des Lices)
83000 TOULON

site internet : www.fol83.laligue.org

→ JUNIOR ASSOCIATION POLYVALENTE →
juniorasso83@laligue.org

04 94 24 72 96

→ JUNIOR ASSOCIATION SPORTIVE →
ufolep-fol83@laligue.org

04 94 24 72 93

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

